



Ville de Châteauneuf-sur-Charente
Membres en exercice : 27
Membres présents : 16
Suffrages exprimés : 24

République Française

Délibération N° 2024-032
Conseil Municipal du 27 mars 2024

DATE DE CONVOCATION : 14 MARS 2024

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K. GAI – B. LAFAYE – M. VILLEGGER – M.H. AUBINEAU – T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – G. MICHELY – J.P. DESLIAS – S. BROUILLET – W. BOURGEOU – F. GUIRAO – C. RAFIN – J. MARTINEAU – P. MAURY

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : G. MIGNON donne pouvoir à K. GAI – J.F. CESSAC donne pouvoir à B. LAFAYE – P. ORMECHE donne pouvoir à W. BOURGEOU – K. PERROIS donne pouvoir à S. BROUILLET – A. DUBRUN donne pouvoir à T. DEGRANDE – H. ROSARIO donne pouvoir à J. MARTINEAU – E. PILLARD-CLEMENTEL donne pouvoir à M.A. CHEVALIER – S. RAYNAUD donne pouvoir à C. RAFIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : G. MIGNON – J.F. CESSAC – P. ORMECHE – K. PERROIS – A. DUBRUN – H. ROSARIO – E. PILLARD-CLEMENTEL – S. RAYNAUD – S. DELIMOGE – S. BUTET

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS NON EXCUSÉS : P. BERTON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : C. RAFIN

ASSOCIATION DESTINATION ÉCHANGE - CONVENTION POUR LA PRESTATION DES GRIOTS DE KOSSI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté municipale de proposer aux castelnoviens une représentation musicale des Griots de Kossi le samedi 8 juin 2024 de 11 heures à 12 heures afin d'organiser une animation du marché,

Considérant la transmission d'une convention par l'Association Destination Echange définissant les modalités de participation de la commune, et notamment à contribuer au financement du projet pour un montant de 1 000 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, **PAR 24 VOIX POUR :**

➤ D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association Destination Echange pour la représentation musicale des Griots de Kossi le 8 juin prochain, pour un montant de 1 000 €, et tous les documents afférents,

➤ Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6232 du budget annexe Cœur de Pays de l'exercice 2024.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LÉVESQUE